

Constructrice-monteuse de bâtiment en structure bois | Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois (15 à 25 ans)

RÉF | 7859

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Préparer les activités de construction et de montage;
- Gérer le stock des matériaux en atelier;
- Organiser le poste de travail en atelier;
- Effectuer les opérations de transformation du bois pour bâtiment structure bois;
- (dés-) installer le chantier de montage d'un bâtiment en structure bois;
- Mettre en œuvre les éléments structurels portants sur chantier;
- Mettre en œuvre les parements extérieurs menuisés.

Programme

- **Connaissances générales :**

Français; Mathématique; Droit; Commerce; Monde contemporain.

- **Connaissances professionnelles :**

1ère année :

Organisation du chantier (20h)

Analyse, préparation et communication (48h)

Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)

Préparation des bois pour assemblage de base (12h)

Usinage et assemblage de base sans profilage (28h)

Préparation des bois et des panneaux (20h)

Usinage et assemblage des bois et panneaux (40h)

2ème année :

Organisation du chantier (12h)

Analyse, préparation et communication (32h)

Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, nœuds

constructifs (24h)
Fabrication d'éléments structurels (52h)
Approche des machines à commande numérique (8h)

3ème année :

Organisation du chantier (16h)
Analyse, préparation et communication (16h)
Contrôle du support et prises de mesures sur chantier (12h)
Isolation, étanchéité à l'air et à l'eau, nœuds constructifs (24h)
Mise en place d'éléments structurels sur chantier (36h)
Bardage (24h)

• **Pratique en entreprise :**

Formation en alternance via un **contrat d'alternance** :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil (voir les permanences des délégués à la tutelle).

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'alternance ?

[Consultez ALT+](#)

- **Attention : l'apprenant sera occupé dans une entreprise à Bruxelles. MAIS, les cours de connaissances professionnelles seront suivis dans un Centre IFAPME. Les cours de connaissances générales pourront être suivis à Bruxelles.**

Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours IFAPME, [consultez la fiche formation de l'IFAPME](#)

Certification(s) visée(s) Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation [Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée 3 année(s)

Horaire En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.

Début Septembre

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs Avoir entre 15 et 25 ans.
Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un

[délégué à la tutelle](#) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription [sur le site de l'organisme](#). Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). [Consultez les permanences des délégués à la tutelle](#).

Organisme

SFPME / IFAPME - Apprentissage

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
<https://www.efp.be/>